

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié privé augmente de 1,2 % et retrouve son niveau de fin 2019 (estimation flash)

ESTIMATION FLASH DE L'EMPLOI SALARIÉ - DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

Informations Rapides · 6 août 2021 · n° 206

Avertissements

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comptabilisées dans l'emploi les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en situation de chômage partiel et celles en arrêt-maladie).

Cette première estimation « flash » de l'emploi salarié privé sur le deuxième trimestre 2021 est réalisée avec une mobilisation anticipée des données issues des déclarations sociales nominatives (DSN) jusqu'en juin 2021. Elle pourra être révisée à l'occasion de la publication de l'estimation détaillée de l'emploi salarié (public et privé), prévue le mercredi 8 septembre 2021.

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié privé augmente de nouveau nettement : +1,2 % après +0,5 % au trimestre précédent

Entre fin mars et fin juin 2021, l'emploi salarié du secteur privé croît de 1,2 %, soit 239 500 créations nettes d'emplois. Il augmente pour le deuxième trimestre consécutif, après +0,5 % (soit +91 400 emplois) au trimestre précédent. Au total, l'emploi salarié privé retrouve mi-2021 globalement son niveau d'avant-crise (c'est-à-dire celui de la fin 2019). Néanmoins la situation est contrastée selon les secteurs : certains dépassent leur niveau d'avant-crise (construction et tertiaire non-marchand) quand d'autres demeurent au-dessous (industrie et tertiaire marchand).

L'emploi intérimaire continue de se redresser mais demeure sous son niveau d'avant-crise

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi intérimaire augmente de nouveau, de 2,4 % après +0,7 % au premier trimestre 2021 (soit +17 900 après +4 900 emplois). Ces hausses sont bien plus modérées que celles des trimestres précédents (+22,1 %, +23,0 % et +5,2 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2020, soit un total de +273 500 emplois). Ce dynamisme sur cinq trimestres consécutifs ne compense cependant que partiellement la chute inédite du premier trimestre 2020 (-40,1 % soit -315 300 emplois). L'emploi intérimaire demeure ainsi inférieur à son niveau d'avant-crise : en juin 2021, il se situe 2,4 % sous son niveau de fin 2019 (soit -19 100 emplois).

Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente de 1,2 % au premier trimestre (+221 600 emplois). Pour mémoire, dans cette publication, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (industrie, construction, tertiaire marchand ou non).

Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente dans tous les secteurs mais demeure au-dessous de son niveau d'avant-crise dans l'industrie et le tertiaire marchand

L'emploi industriel (hors intérim) augmente au deuxième trimestre 2021, après une quasi-stabilité au trimestre précédent : +0,3 % (soit +9 200 emplois après +1 400). Il avait baissé de 1,9 % sur l'ensemble de l'année 2020 (-57 700 emplois). L'emploi industriel demeure ainsi nettement inférieur à son niveau d'avant-crise : -1,5 % (soit -47 100 emplois) par rapport au niveau mesuré fin 2019.

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié privé se redresse vigoureusement : +1,7 % après +0,4 % le trimestre précédent (soit +195 900 après +46 800 emplois). Ce secteur a été très marqué par les mesures de restrictions sanitaires, avec notamment une baisse de l'emploi salarié de 2,4 % sur l'ensemble de l'année 2020 (soit -279 300 emplois). Mi-2021, l'emploi dans ce secteur demeure inférieur de 0,3 % (soit -36 500 emplois) à son niveau d'avant-crise (fin 2019).

Dans la construction, l'emploi salarié privé (hors intérim) augmente de nouveau au deuxième trimestre 2021, mais plus modérément qu'au premier (+0,3 % après +1,4 %, soit +4 500 après +19 800 emplois). Il avait retrouvé son niveau d'avant-crise dès juin 2020 et continue de le dépasser amplement : il est mi-2021 supérieur de 3,9 % à son niveau de fin 2019 (+55 300 emplois).

Enfin, l'emploi salarié privé dans le tertiaire non marchand augmente de nouveau : +0,4 % au deuxième trimestre 2021 (soit +10 900) après +0,9 % au premier trimestre 2021 (soit +21 900). Il dépasse de 1,9 % son niveau de fin 2019 (soit +47 200).

Évolution de l'emploi salarié privé : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019	Niveau
	2021	2021	2021	2021	2021
	T1	T2	T2	T2	T2
Agriculture	-3,5	1,3	8,2	-1,0	307,9
Industrie	1,4	9,2	-10,1	-47,1	3 070,6
Construction	19,8	4,5	55,7	55,3	1 489,0
Tertiaire marchand	51,7	213,8	499,4	-55,6	12 345,9
intérim (*)	4,9	17,9	192,0	-19,1	768,0
hors intérim	46,8	195,9	307,4	-36,5	11 577,8
Tertiaire non marchand	21,9	10,9	75,6	47,2	2 539,7
Ensemble privé	91,4	239,5	628,7	-1,3	19 753,1

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au deuxième trimestre 2021, les créations nettes d'emploi salarié privé dans le tertiaire marchand sont de 213 800 par rapport au trimestre précédent.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Évolution de l'emploi salarié privé : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019
	2021	2021	2021	2021
	T1	T2	T2	T2
Agriculture	-1,1	0,4	2,7	-0,3
Industrie	0,0	0,3	-0,3	-1,5
Construction	1,4	0,3	3,9	3,9
Tertiaire marchand	0,4	1,8	4,2	-0,4
intérim (*)	0,7	2,4	33,3	-2,4
hors intérim	0,4	1,7	2,7	-0,3
Tertiaire non marchand	0,9	0,4	3,1	1,9
Ensemble privé	0,5	1,2	3,3	0,0

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Pour en savoir plus

L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible moins de 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand hors intérim, depuis le début de la crise sanitaire, les estimations flash sont principalement réalisées en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative (DSN). L'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des DSN des entreprises de travail temporaire ; la Dares met à disposition des séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/emploi-interimaire>).

Prochaines publications : estimation détaillée du deuxième trimestre 2021 le 8 septembre 2021 à 7h30 et estimation flash du troisième trimestre 2021 le 5 novembre 2021 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr